

AVIS N° 149 - 2016 / BRVM / DG

"SUKUK ETAT DU SENEGAL 6,25 % 2014-2018"

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'emprunt de l'Etat du Sénégal dénommé "SUKUK ETAT DU SENEGAL 6,25 % 2014-2018" aura lieu le **18 octobre 2016**.

En effet, l'Etat du Sénégal, en collaboration avec la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID) en sa qualité d'Arrangeur Principal, a levé sur le Marché Financier de l'UEMOA un montant de cent milliards (100 000 000 000) de francs CFA adossé sur des actifs compatibles avec les principes de la finance islamique. L'État du Sénégal, à travers cette opération, a favorisé la mobilisation de l'épargne d'une catégorie d'investisseurs soucieux de respecter les principes de la Charia.

La diffusion des **10 000 000** de titres du "SUKUK ETAT DU SENEGAL 6,25 % 2014-2018" dans le public au prix de 10 000 FCFA a eu lieu du 23 juin au 18 juillet 2014. La date de jouissance desdits titres a été fixée au **21 juillet 2014**.

Le produit de cette émission est destiné au financement de projets de développement économique et social au Sénégal.

La procédure d'introduction retenue pour la première cotation est la **procédure ordinaire**. Ainsi, le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente avec un cours de référence fixé à **10 000 FCFA**.

Le symbole adopté pour les transactions sur le titre est "**SUKSN.S1**".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) CGF BOURSE est responsable de l'introduction en bourse du "SUKUK ETAT DU SENEGAL 6,25 % 2014-2018".

Les investisseurs qui désirent consulter la Note d'Information ou obtenir de plus amples renseignements sur cet emprunt, sont priés de communiquer avec CGF BOURSE : Km 6, Avenue Cheikh Anta Diop, Stèle Mermoz, Immeuble El Hadji Serigne Bassirou Mbackè - BP 11516, Dakar Sénégal, Tél: (221) 33 864 97 97, Fax: (221) 33 824 03 34, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.



Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse dans les pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 11 octobre 2016


Edoh Kossi AMENOUNVE

